

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 23
présents : 15

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril,
le Conseil Municipal de la commune du Cheylard,
dûment convoqué le 8 avril, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques CHABAL, Maire,

Etaient présents :

Dr CHABAL Jacques, Mme PINET Monique, M. CHEYTION Antony, Mme ROURE Marie-Christine, M. CUMIN Gérard, Mme CHANEAC Brigitte, M. SERRE Denis, Mme GRATESOL Nicole, M. CROS Pierre, Mme ARNAUD Karine, Mme LABAUNE Sophie, M. MARION Jean François, Mme AUBERT Yolande, Mme SECCO Brigitte, M. BOUCHARDON Thierry.

Procurations :

Mme HORNEGG Johanna à Mme CHANEAC Brigitte
M. PERRIN Roger à M. CHEYTION Antony
M. RICHARD Frédéric à Dr CHABAL Jacques
Mme PLANTIER Honorine à Mme ROURE Marie-Christine
M. CLAVEL Christophe à M. CUMIN Gérard
M. SANIEL Jean-Paul à M. SERRE Denis
Mme BOS Elise à Mme PINET Monique

Absente excusée :

Mme FONTANEL Sophie

Secrétaire de séance : Mme AUBERT Yolande

Délibération N° 009 – 2024

**S.P.I.C « Energies Renouvelables »
BUDGET PRIMITIF 2024**

Il est demandé à l'assemblée délibérante de se prononcer sur le budget primitif 2024 arrêté, lors de la réunion de la commission des finances du 10 avril 2024, comme suit.

Dépenses et recettes de fonctionnement : **7 382.05 €**

Dépenses et recettes d'investissement : **5 689.80 €**

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	7 382.05 €	7 382.05 €
Section d'investissement	5 689.80 €	5 689.80 €
TOTAL	13 071.85 €	13 071.85 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par 22 voix pour,

Vu l'avis de la commission des finances du 10 avril 2024,

Vu le projet de budget primitif 2024, proposé pour le S.P.I.C « Energies Renouvelables »,

APPROUVE le budget primitif 2024, comme suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	7 382.05 €	7 382.05 €
Section d'investissement	5 689.80 €	5 689.80 €
TOTAL	13 071.85 €	13 071.85 €

PJ : - Note brève et synthétique de budget primitif 2024 pour le S.P.I.C « Energies Renouvelable » et ses graphiques

Dr Jacques CHABAL
Maire du Cheylard

*Affiché en Mairie le 17 avril 2024
Transmis à la Sous-Préfecture de Tournon-sur-Rhône
Pour contrôle de légalité le 17 avril 2024.*



VILLE

le Cheylard

A R D E C H E

NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET SPIC

ENERGIES RENOUVELABLES 2024

Suite à la délibération du 8 avril 2019 approuvant la création d'un budget annexe pour la constitution d'un service public à caractère industriel et commercial dénommé « Energies Renouvelables »,

A. Section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet au SPIC d'assurer le remboursement de quelques charges à la commune et les amortissements

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent du SPIC.

Pour le SPIC « Energies Renouvelables » :

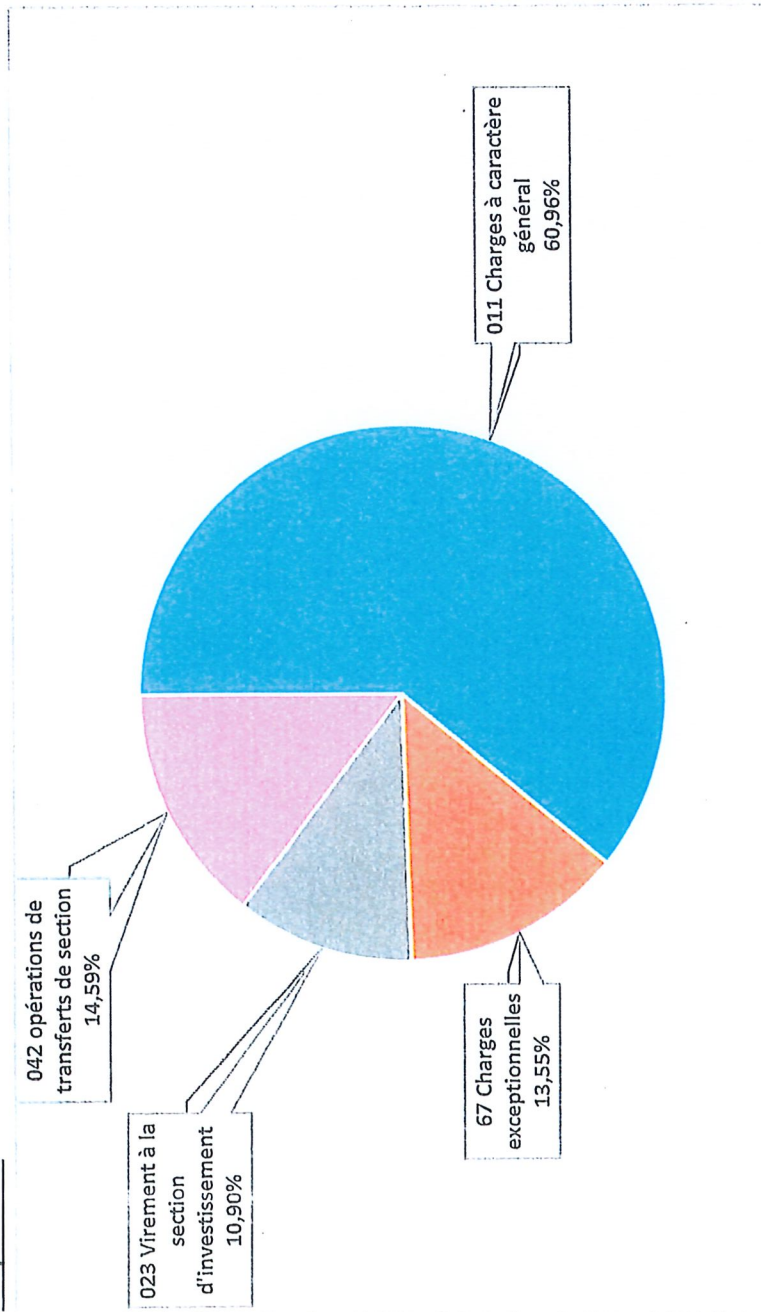
- Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les frais d'assurances, les achats de matières premières et de fournitures et les amortissements
 - Le montant des dépenses totales de fonctionnement pour l'année 2024 a été budgétisé pour un montant de 7 382.05 €
 - En 2024, les dépenses de fonctionnement sont limitées aux charges à caractère général et aux amortissements des panneaux photovoltaïques et de l'onduleur.
- La principale recette de fonctionnement correspond à la somme encaissée au titre de la revente d'électricité,
 - En 2024, le montant de cette recette de fonctionnement devrait représenter au moins 2 000€.
 - Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 7 382.05 €

Section de fonctionnement - BP 2024 SPIC ENERGIES RENOUVELABLES

Montants

011 Charges à caractère général	4 500,00 €
67 Charges exceptionnelles	1 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	804,80 €
042 opérations de transferts de section	1 077,25 €
TOTAL :	7 382,05 €

Dépenses



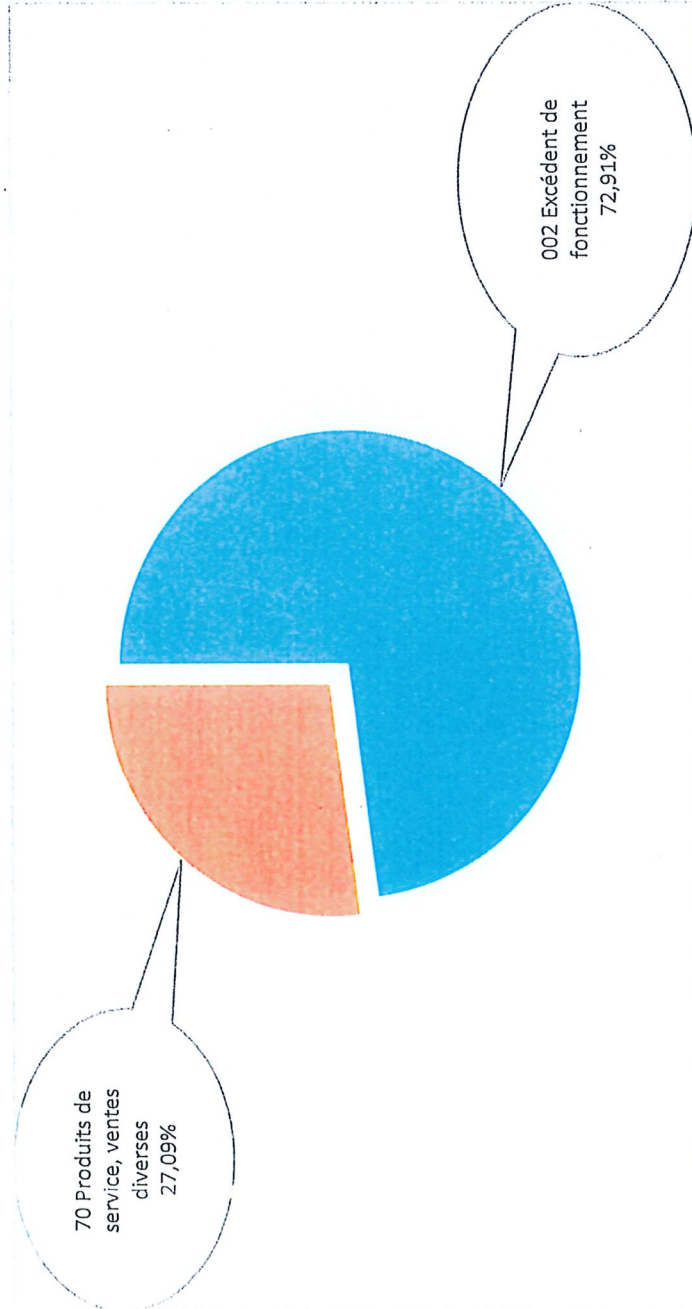
Section de fonctionnement - BP 2024

SPIC ENERGIES RENOUVELABLES

Recettes

Montants

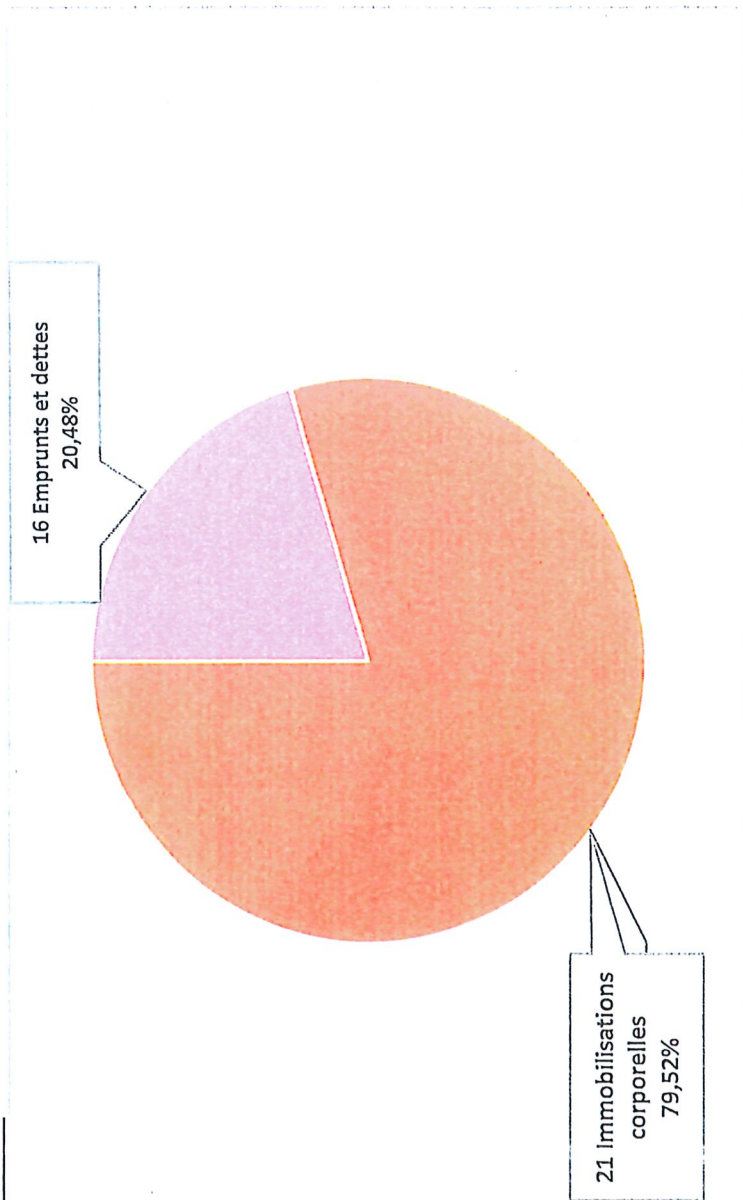
70 Produits de service, ventes diverses	2 000,00 €
002 Excédent de fonctionnement	5 382,05 €
TOTAL :	7 382,05 €



Section d'investissement - BP 2024
SPIC ENERGIES RENOUVELABLES

Montants		
16 Emprunts et dettes		1 165,00 €
21 Immobilisations corporelles		4 524,80 €
	TOTAL :	5 689,80 €

Dépenses

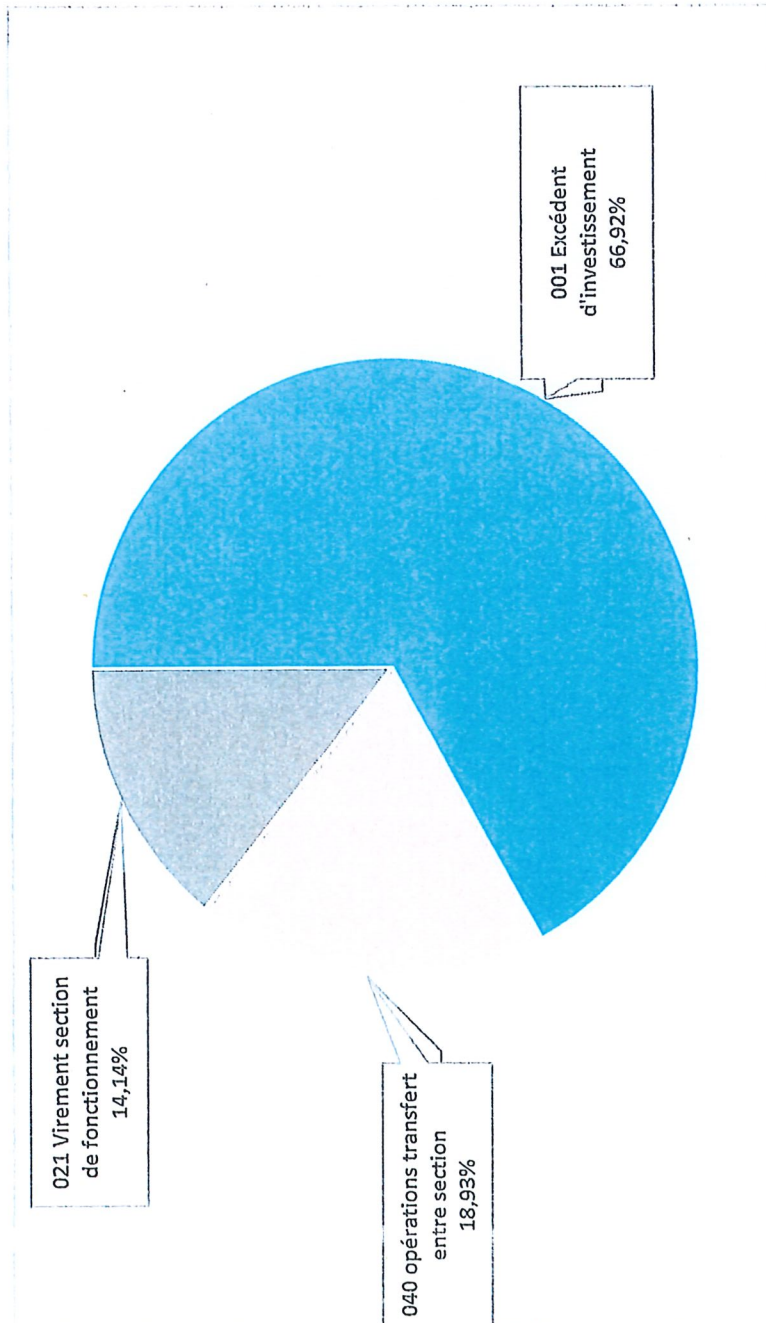


Section d'investissement - BP 2024 SPIC ENERGIES RENOUVELABLES

Recettes

Montants

001 Excédent d'investissement	3 807,75 €
040 opérations transfert entre section	1 077,25 €
021 Virement section de fonctionnement	804,80 €
TOTAL :	5 689,80 €



Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le **17 AVR. 2024**

ID : 007-210700647-20240415-000999-DE

Berger
Levrault